



Le Vendredi 12 avril 2024

Mesdames, Messieurs, Actrices et Acteurs du sport associatif nantais, nous vous faisons parvenir "l'Echangeons depuis chez vous" du mois d'Avril 2024.

La saison printanière commence et il est déjà l'heure de se projeter sur la future saison sportive.

Vous trouverez dans cette newsletter des informations relatives au fonctionnement de l'OMS, des associations sportives et des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

A très bientôt.

L'information associative

Appel à cotisations 2023/2024

L'OMS de Nantes a lancé l'appel à cotisations des clubs pour la saison 2023/2024. Le dossier a été envoyé par courrier postal directement aux trésoriers et trésorières des clubs.

Date limite de règlement : Lundi 15 Avril 2024

.....

Mise à jour de l'annuaire 2024/2025

L'OMS de Nantes a envoyé par courrier postal aux Président(e)s, le bordereau de mise à jour du fichier informatique, en vue de la prochaine édition de l'annuaire des associations sportives 2024/2025.

Date limite de renvoi : Lundi 15 Avril 2024

OMS de Nantes - 25 rue de Strasbourg - 44000 Nantes

.....

Soir de rencontre

A la suite de l'enquête réalisée sur les déplacements et transports associatifs, le groupe "Soutien aux associations" organise un "Soir de rencontre" spécifique sur cette thématique afin de présenter l'analyse effectuée et d'échanger en direct avec les clubs sur cet important sujet du fonctionnement des associations.

L'OMS vous convie donc le **Mardi 16 Avril 2024**, à un **Soir de rencontre** sur la thématique : "**Déplacements et transports associatifs**".

Lieu : IRSS de Nantes - salle Rotonde - 10 bis rue René Viviani 44000 Nantes

Horaires : 19h-21h (ouverture des portes à 18h30), suivi d'un temps convivial.

INSCRIPTION

L'information RVS 2024

La Ruée vers le Sport 2024 - Réservez dès à présent votre Samedi 7 Septembre 2024

En cette année de 80^{ème} anniversaire, l'OMS de Nantes organise la 8^{ème} édition de "**La Ruée vers le Sport**" qui se déroulera le **samedi 7 septembre 2024** de 11h00 à 17h30 sur le parvis Neptune, le cours Franklin Roosevelt et le Feydball. Cette année, cet évènement incontournable aura lieu pendant les Jeux Paralympiques de Paris 2024, par conséquent une attention particulière sur les activités para-sportives.

Clubs nantais, vous souhaitez promouvoir vos activités en disposant d'un espace d'information, d'initiation et de démonstration auprès du nombreux public présent, merci de compléter la **fiche projet** ci-dessous (à retourner à communication@oms-nantes.fr). Plus d'infos : 02 40 47 75 54

Fiche projet



Le BUS JOP sera à la Ruée Vers le Sport 2024 !

Le Bus JOP est un véhicule aménagé spécialement pour une tournée durant les Jeux Olympiques et Paralympiques. Il vise à promouvoir les JOP 2024 et à contribuer à l'organisation de la fête populaire.

À l'intérieur, il est aménagé avec plusieurs espaces dont un *Hall of Fame* des médaillés et médaillables, d'un photomaton, de bornes à quizz et d'un espace dédié aux trois dernières

éditions des Jeux Paralympiques.

A l'extérieur, les visiteurs pourront tester des casques de réalité virtuelle, être initiés aux valeurs de l'olympisme (Maison de l'Olympisme – CROS).

Une zone à selfies avec les mascottes sera également proposée.



L'information financière

Subvention Agence Nationale du Sport : Projets Sportifs Fédéraux 2024

La campagne PSF 2024 est lancée !!!

En 2024, les PSF devront participer à la promotion de l'activité physique et sportive décrétée **Grande Cause Nationale 2024** (GCN2024) par le Président de la République. Ils contribueront à faire de la France une Nation plus sportive en cherchant à développer significativement le nombre de pratiquants d'ici les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et en favorisant un accueil de qualité dans les clubs lors de la rentrée sportive 2024 en septembre prochain.

104 fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports (et le CNOSE), déploient via ce dispositif leur projet sportif fédéral auprès de leurs structures déconcentrées et associations affiliées. Elles diffusent à ce titre chaque année une note de cadrage qui présente leurs orientations prioritaires, les modalités d'organisation et le calendrier afférent.

L'enveloppe 2024 d'un montant de 80M€, gérée par les fédérations, permet de financer des actions qui répondent aux orientations prioritaires de développement fixées par les fédérations telles la diversification de la pratique, les actions en faveur de publics cibles (femmes et jeunes filles, personnes en situation de handicap,...), la formation des bénévoles,...

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos Fédérations pour en savoir plus : orientations, calendrier, procédure de dépôt.

L'OMS vous accompagnera par la suite dans la réflexion et l'écriture de vos projets.

L'information sportive

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2024 : SENSIBILISATION AU CÉCIFOOT ET INITIATION AU BREAKING À L'ÉCOLE PRIMAIRE LEDRU-ROLLIN DE NANTES

Après son **coup d'envoi à Paris en début de semaine**, l'équipe d'*Olympics.com* était à Nantes pour vous faire découvrir cet événement à l'échelle locale. Plus précisément au cœur de l'école primaire Ledru-Rollin, où un programme varié était proposé sur quatre jours avec la participation de 370 élèves.

Cérémonie d'ouverture, réveil musculaire quotidien, initiations à différents sports olympiques et paralympiques, flashmob de clôture : les moments de célébration étaient nombreux dans cet établissement scolaire **labellisé Génération 2024** et affilié à l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) en Loire-Atlantique.

[Lire la suite >>>](#)



L'information juridique

Rémunération du dirigeant d'une association

En principe, pour qu'une association soit non lucrative (Opération sans bénéfice financier) et exonérée *d'impôts commerciaux*, elle ne doit pas chercher à faire des bénéfices et doit être dirigée par des bénévoles. On parle de *gestion désintéressée* de l'association. Vous vous demandez s'il est possible de verser une rémunération au dirigeant d'une association sans remettre en cause le caractère désintéressé de sa gestion et quels sont les organismes concernés par cette dérogation ? Nous vous présentons les informations à connaître.

[Lire la suite >>>](#)

L'information solidaire

Thibaud Lefrançois, les Jeux en ligne de mire

Originaire de Corcoué-sur-Logne, le joueur des **Neptunes** de Nantes section **volley assis** ambitionne de participer aux **Jeux paralympiques** de Paris cet été avec l'équipe de France.

Une fibre sportive

Ancien pratiquant de badminton et de kayak, **Thibaud Lefrançois** n'était absolument pas prédestiné à jouer au volley assis. Même après son accident de travail en 2018, qui lui a coûté sa jambe gauche, le Ligérien voulait reprendre les sports qu'il affectionnait avant.

« *J'ai découvert le volley assis un peu par hasard. C'était à l'occasion d'un programme de détection qui s'appelait "la relève", destiné aux sportifs en situation de handicap.* » Depuis, Thibaud n'a plus jamais quitté le milieu, et a même intégré l'**équipe de France** en 2019.

Un engagement à 100 %

En prévision des prochains Jeux paralympiques, le joueur des Neptunes a décidé de se focaliser sur sa préparation sportive.

À mi-temps à la direction des sports de Loire-Atlantique depuis plusieurs mois, en mission pour promouvoir les sports de nature, le tout juste trentenaire profite de la fin de son contrat pour se consacrer au volley : « *Je vais pouvoir m'entraîner plus et être plus frais physiquement pour les échéances à venir avec l'équipe de France et même avec mon club des Neptunes* ».

« *On connaîtra la liste définitive pour les Jeux début juillet. Après on a déjà des pistes en interne...* ». Encore quelques mois d'attente donc avant de voir, probablement, son nom retenu en équipe de France pour la compétition la plus prestigieuse qui soit dans la discipline.

« *On sait que le niveau est hyper élevé. Il y a 8 équipes qualifiées pour les JO, on est 24^e mondial, donc théoriquement, on ne devrait même pas y être ! On fait figure d'outsider, on s'est donné comme objectif de gagner un ou deux matchs, ce serait déjà un super parcours !* »

Pour venir voir du **volley assis à Nantes** ou même s'y essayer, Thibaud vous donne rendez-vous le **4 mai prochain** au Gymnase Jean Jahan avec son club des Neptunes.



L'information JO 2024

JO 2024 : les affiches des tournois de football à la Beaujoire sont connues

C'était un événement attendu ! Le tirage au sort des tournois de football masculin et féminin des Jeux Olympiques de Paris 2024 a eu lieu mercredi 20 mars, dans la capitale. Désignée

collectivité hôte, Nantes connaît donc les rencontres de la phase éliminatoire qu'elle accueillera au stade de la Beaujoire, en juillet. À noter chez les femmes, la présence de l'Espagne, championne du monde en titre. Le spectacle promet d'être au rendez-vous dans la Cité des Ducs de Bretagne.

Les matchs à la Beaujoire

Chez les hommes :

- Egypte vs République Dominicaine le 24 juillet (coup d'envoi à 17h),
- Asie 2 vs Egypte le 27 juillet (coup d'envoi à 17h),
- Israël vs Asie 1 le 30 juillet (coup d'envoi à 21h).

Chez les femmes :

- Espagne vs Japon le 25 juillet (coup d'envoi à 17h),
- Espagne vs Afrique 1 le 28 juillet (coup d'envoi à 19h),
- Japon vs Afrique 1 le 31 juillet (coup d'envoi à 17h).

À noter : La Beaujoire accueillera aussi un match du quart de finale du tournoi féminin, le 3 août (avec l'équipe de France de football, si elle termine première de la phase de groupes) et la petite finale pour la médaille de bronze du tournoi masculin, le 8 août.



L'information bonus

Les chiffres clés de la période

SMIC horaire brut au 01.01.2024 : 11,65€

SMIC horaire net au 01.01.2024 : 9,21€

SMIC mensuel brut (base 35 heures) au 01.01.2024 : 1 766,92€

SMIC mensuel net (base 35 heures) au 01.01.2024 : 1 398,69€

Convention collective Éclat (1518) :

- v1 : 7,01€ (au 01.01.2023)
- v2 : 6,60€ (au 01.01.2023)

Convention collective du Sport (3328) : 1 737€ (au 01.07.2023)

Plafond de sécurité sociale 2024 :

Annuel : 46 368€ Semaine : 892€

Trimestriel : 11 592€ Journée : 213€

Mensuel : 3 864€ Horaire : 29€

Quinzaine : 1 833€

Franchise Sportive URSSAF pour le sportif, entraîneur, personne qui assure des fonctions indispensables à la tenue des manifestations

Les sommes versées à l'occasion d'une manifestation sont exonérées de cotisations sociales URSSAF dans la limite de 70 % du plafond journalier de la Sécurité sociale, dans la limite de 5 manifestations par mois pour les mêmes sportifs ou personnes gravitant autour de l'activité sportive, et par organisateur.

Cette exonération ne s'applique pas aux personnels administratifs, dirigeants, administrateurs, personnel médical et paramédical, professeurs, moniteurs et éducateurs sportifs; ainsi qu'aux activités exercées dans le cadre d'organismes à but lucratif et des comités d'entreprise.

Les cotisations dues au titre des sommes de toutes natures versées à des sportifs et personnes gravitant autour de l'activité sportive (billettiste, guichetier, collaborateur occasionnel, accompagnateur) et aux professeurs, moniteurs et éducateurs sportifs peuvent en outre être calculées sur une assiette forfaitaire.

Lorsque la rémunération est égale ou supérieure à 1,5 plafond de la Sécurité sociale correspondant à la durée de travail, l'assiette forfaitaire retenue pour le calcul des cotisations ne peut pas être inférieure à 70 % de cette rémunération.



Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)